Forum: Sécurité

Topic: Sécurité bancaire

Subject: Re: Sécurité bancaire

Publié par: Lotesdelere

Contribution le : 05/04/2021 00:26:09

Effectivement c'est une directive européenne qui a mis fin à l'authentification par SMS car la fraude explosait:
https://eur-lex.europa.eu/legal-conten ... J:L:2018:069:FULL&from=FR
L 69/23, page 25.

Par contre, pour autant que j'aie bien compris, la directive ne mentionne pas le type de mot de passe qui doit être utilisé.

Donc pour répondre à la question posée, l'obligation d'utiliser une autre moyen d'authentification que le SMS vient bien de l'UE, mais les moyens mis en œuvre pour remplacer le SMS dépendent de la banque.
Les informaticiens de ta banque sont donc bien des billes